



# Portrait de la biodiversité

## Chateaurenard



Petit gravelot © Aurélien AUDEVARD 

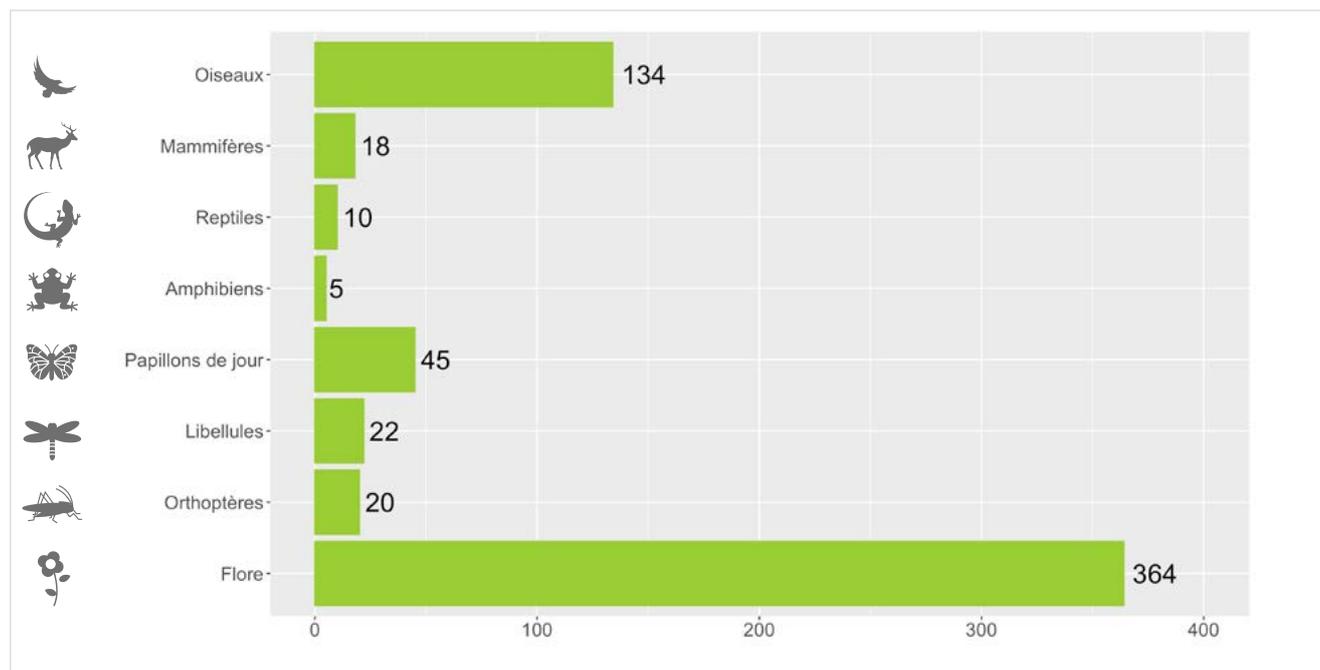


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

### La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

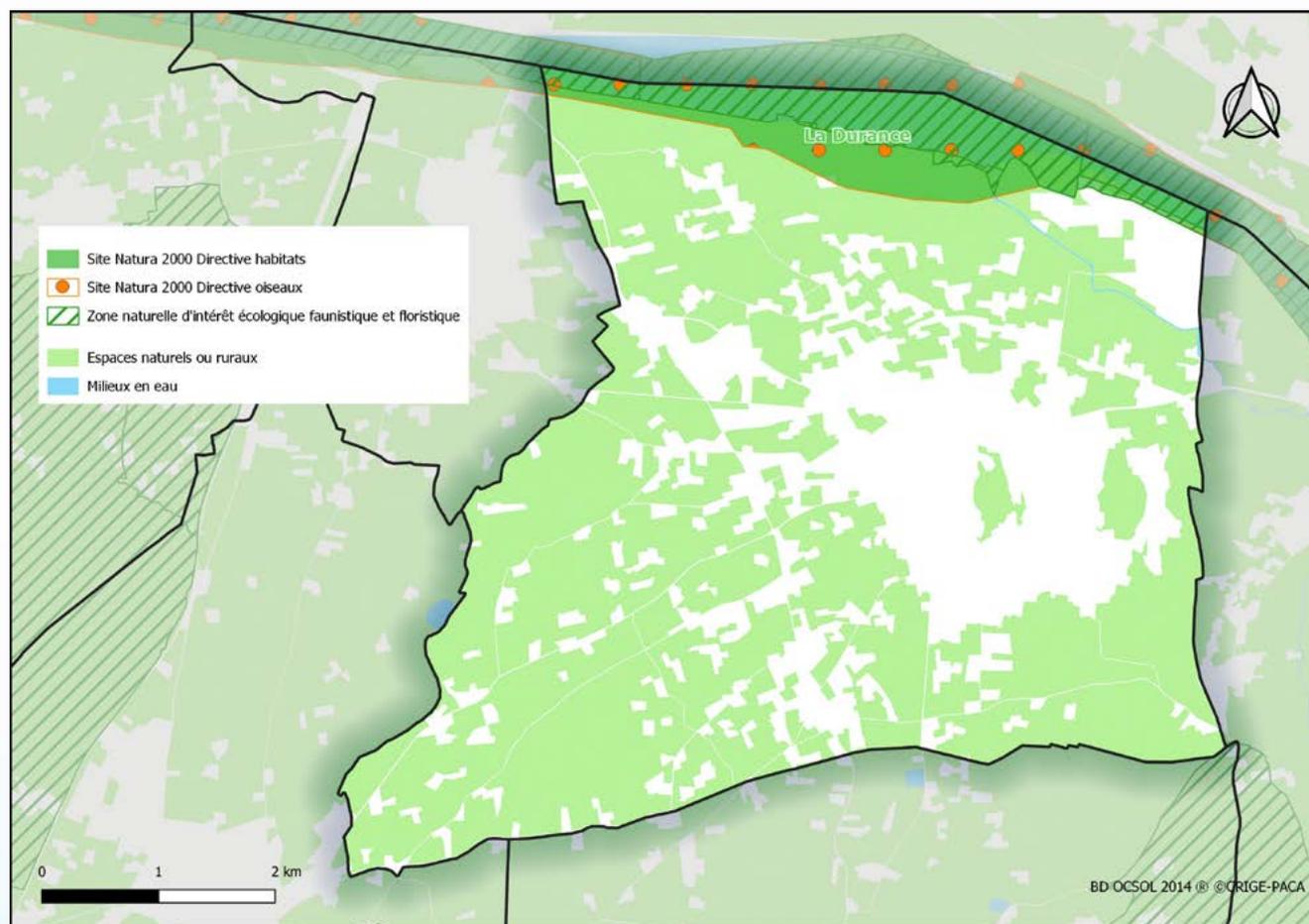
642 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Chateaurenard, soit 7% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 140 espèces sont protégées au niveau national. 18 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 27 à l'échelle régionale.

La compilation de 5 255 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Chateaurenard (nombre d'espèces)

## Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Chateaurenard

D'une superficie de 35 km<sup>2</sup> dont 8 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Châteaurenard est composée à 42 % d'espaces naturels et ruraux.

La commune est située dans les **plaines agricoles rhodano-duranciennes** dont les paysages sont caractérisés par la présence de grandes cultures intensives, de maraichages et de vergers. Localement, quelques petits massifs calcaires plus secs sont cultivés de façon extensive en mosaïque avec des garrigues, des pinèdes ou des chênaies vertes. Les haies sont majoritairement composées de cyprès bien que certaines, plus diversifiées, soient présentes ponctuellement et accueillent des espèces cavicoles. Dans la plaine, un réseau de canaux et d'affluents du **Rhône** bénéficie aux espèces aquatiques communes.

Au nord, la **Durance** constitue un exemple remarquable de rivière méditerranéenne en tresses caractérisée par un lit vif très large, en grande partie occupé par des dépôts de galets, graviers et sables, au sein duquel l'eau s'écoule en plusieurs bras, créant une diversité d'habitats écologiques de grand intérêt. La vallée assure une fonction corridor de première importance en Provence, constituant une voie de migration particulièrement empruntée par les oiseaux, les mammifères, dont les chauves-souris, les insectes et bien sûr les poissons.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.



## Des espèces de faune et de flore à observer



© Aurélien AUDEVARD

### Héron cendré

**P** **LR**

Le Héron cendré est le plus grand ardéidé d'Europe. On le reconnaît justement à sa grande taille, à sa teinte grise et, en vol, à sa silhouette particulière. Il peut nicher dans des arbres situés à distance des zones d'alimentation grâce à ses bonnes capacités de vol. Il s'alimente préférentiellement dans les eaux douces, peu profondes, en plaine ou basse montagne (rivières, étangs, estuaires, lacs...).



© Aurélien AUDEVARD

### Milan noir

**P** **LR**

Le Milan noir apprécie les abords des lacs, rivières et zones humides, même si le dérangement y est important. L'espèce compte parmi les rapaces les plus grégaires. La menace principale pour l'espèce semble être une dégradation ou une régression de ses milieux de prédilection, principalement les zones humides dont il dépend partiellement pour sa reproduction.



© Aurélie JOHANET

### Hérisson d'Europe

**P**

En se nourrissant de limaces, escargots, etc., le Hérisson d'Europe est un bon auxiliaire des cultures. Il se déplace de quelques kilomètres par nuit et apprécie lorsque les jardins ne sont pas trop cloisonnés. Les collisions routières sont la première cause de mortalité ; levons le pied en roulant la nuit !



© Nicolas FUENTO

### Couleuvre à échelons

**P** **LR**

Ce grand serpent de couleur sable à brun clair se reconnaît à son motif en échelle, dont les « barreaux » peuvent s'estomper chez l'adulte. Cette couleuvre est l'un des reptiles les plus étroitement liés au climat méditerranéen. Elle fréquente majoritairement les paysages hétérogènes faits de bosquets, garrigues et cultures méditerranéennes. C'est le serpent terrestre le plus abondant après la Couleuvre de Montpellier en zone méditerranéenne, où elles occupent les mêmes biotopes.



© Nicolas FUENTO

### Alyte accoucheur

**P** **LR**

Ce petit crapaud colonise divers d'habitats terrestres et aquatiques et cohabite bien avec l'Homme. L'adulte est toujours terrestre et se réfugie dans toute cache disponible. Il s'agit de la seule espèce européenne dont le mâle porte les œufs sur le dos. L'Alyte accoucheur est rare en Provence, les observations dans les Bouches-du-Rhône se cantonnant au nord du département.

## Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

## Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



### Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces  
© Aurélie JOHANET



### Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique  
© François GRIMAL



### Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles  
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : [www.departement13.fr](http://www.departement13.fr)



### Partenaires techniques

